FRANSYLVA

SYLVICULTEURS DE VENDÉE

COTISATION 2022

Pour une superficie totale (boisée et non boisée)

1ercas:

Superficie inférieure à 10 ha boisée et non boisée : forfait de base 28 €* ----------

2ème cas:

Superficie supérieure à 10 ha boisée et non boisée :
forfait de base 28 €* + 1,45€ par hectare supplémentaire ----------

*Ce forfait de base passera à 50€/an en 2023 sur décision prise à l'unanimité lors de notre dernière Assemblée Générale du 02/08/2022 à Aubigny. Merci de votre compréhension.

Paiement par chèque à l'ordre de : Sylviculteurs de Vendée
Ou par virement Rib : CCM LA ROCHE DE GAULLE FR76 15519 39032 00020137102 07

Pour la revue nationale de la forêt privée: FORETS de FRANCE: l'abonnement est de 53 €
A régler *directement : Service des abonnements de Forêts de France-* ATC 23 *rue Dupont des Loges - 57000 – METZ*

TRES IMPORTANT : *L'assurance Groupe R.C. et l'extension à la protection juridique des Propriétaires forestiers peut aussi couvrir les haies des parcelles non boisées.*
*La Compagnie d'Assurance **EXIGE** – pour que la garantie puisse jouer en cas de sinistre –*
la désignation complète des parcelles assurées (bois, haies, étang) soit :
Commune, section, numéro, superficie.
Ce qui explique notre insistance à vous demander ces précisions.

NOM du PROPRIETAIRE ……

Adresse : ……

……

Tél……**Courriel**……**@**……

Commune	Section	N°	Superficie	Boisée	Non Boisée
		TOTAL			

FRANSYLVA VENDEE
238 bd Louis Blanc – 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02.51.62.74.71 – email : vendee@fransylva.fr
Permanence : le 2ème jeudi du mois sur RV
Secrétariat : tous les lundis, mardis et jeudi matin

« Une forêt privée gérée et préservée par un réseau de femmes et d'hommes compétents au service des générations futures »